



le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2018 / N°60



■ VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux	03
L'Amicale des Sapeurs Pompiers	04
La nouvelle salle culturelle	08
La nouvelle association de gestion	09
L'École du Mazet	10
Des nouvelles du Jardin Botanique	11
Le fleurissement du village	11

■ RENDEZ-VOUS DE L'HIVER 12

■ INTERCOMMUNALITÉ

École de musique	14
Centre de loisirs	15
Office de Tourisme	16
RISOM	17

■ IMAGES DU CALIBERT 18

DOSSIER 20 *Nouveaux habitants*

■ INFOS DIVERSES

Passage déchetterie	24
Danse au Calibert	24
Handi 4x4	25
La WIFI au cœur du bourg	26
Le loto de l'école et du foot	26
Tournoi des cinq nations de pêche à la mouche	26
Projet d'adressage dans les hameaux	27
Ne manquez pas !	27

■ LA VIE ASSOCIATIVE

Scrabble	28
Graine de Chant	28
Les Dauphins du Plateau	28
Parents d'élèves	29
Eglise Protestante Unie de France	30
Foot Mazet/Chambon	31
Chapelle Evangélique du Riou	32
Crèche « les Pitchounets »	33
Anciens Combattants	33
Saint-Voy dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle	34

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38
mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com
Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h.
Mercredi et vendredi 8h-12h. Samedi 8h-12h.

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 71 65 07 32 - lemazet@ot-hautlignon.com
www.ot-hautlignon.com

- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie Nationale** : 17 (brigade de Tence)
- **SAMU services d'urgence** : 15
- **Centre antipoison** : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)
- **N° européen** : 112
- **Bibliothèque municipale** (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10
Ouverture : mercredi 14h-18h. Jeudi 10h-12h.
Vendredi 15h-18h. Samedi 10h-12h.
- **Crèche Les Pitchounets** : rue des écoles 04 71 65 06 22
- **Ecole Albert Camus** : rue des écoles 04 71 65 00 68
- **Centre de loisirs** : au dessus du Temple 04 71 65 02 47
- **ADMR Le Chambon/Le Mazet** 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38
- **Assistant social** 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60
- **Résidence de Personnes Agées Le Lizieux** 04 71 65 08 95
- **Taxis**
 - Taxi du Lizieux Sandrine NEBOIT 04 71 65 06 25 ou 06 14 50 77 24
 - Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17
- **Déchetterie** : 04 71 65 93 02
- **Professionnels de santé**
 - Médecin route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
 - Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
 - Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
 - Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon
 - Kinésithérapeute route de Tence :
M. Jean MOUGEL 04 71 65 07 53
- **Défibrillateur** : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat
pour recevoir par internet (Mazet-Evénements)
les informations et événements municipaux

Directeur de publication : Bernard COTTE

Coordination de la rédaction : Alain DEBARD

Crédit photos : Christian Paulet, Alain Debard, Patrick Roux, Jean-Marc Demars, Jean-Paul Vidal, Vanessa Ferrier, Marianne Mermet-Bouvier, Ecole du Mazet, Centre de loisirs, Ecole de Musique, Dauphins du plateau, APE, Eglise Protestante Unie, Club de scrabble, Foot Mazet-Chambon, Crèche « les pitchounets », Chapelle Evangélique du Riou, Communauté de Communes du Haut-lignon.

N° ISSN : 0988-5765. - Dépôt légal : juillet 2018 - Tirage : 700 exemplaires.
PEFC, imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Impression : Imprimerie Jeanne D'Arc.

Conception, création et mise en page : agence studio N°3 - www.studioN3.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DÉCEMBRE 2017

DETR 2018 : M Le Maire propose de solliciter la DETR pour les projets suivants :

VOIRIE :

- La voie communale des Eyrauds.
- Rue des écoles

Installation de caméras de vidéo surveillance pour la zone artisanale
Ces demandes sont approuvées à l'unanimité.

TARIFS 2018 :

- Camping : A noter qu'il sera ouvert du samedi 7 avril au dimanche 14 octobre 2018.
 - Prix des cases du columbarium : M Le Maire propose une modification du règlement du cimetière pour y intégrer le columbarium. Il indique que les cases funéraires sont d'une capacité maximum de 4 urnes, les concessions de 10 ans et 50 ans. Le Conseil Municipal vote un tarif de 430€ pour une concession de 10 ans et 600€ pour 50 ans.
 - Eau : abonnement 65,00 € HT. prix du m³ : 0,74€ HT.
 - Assainissement : abonnement : 50,50€ HT. Redevance au m³ : 0,79€ HT.
- Décisions modificatives : Adoptées à l'unanimité.

POINT SUR LA SALLE D'ÉVOLUTION À VOCATION CULTURELLE :

la partie accueil est presque terminée. Dans la partie salle les murs sont finis avec les parements

acoustiques. Le plafond suspendu est posé. L'électricien est en train d'installer les luminaires. Le chauffagiste pose la gaine d'arrivée d'air. Mise en place des gradins entre fin février et mars et c'est à ce moment là que sera installée la structure scénique.

Avenants aux marchés de la salle d'évolution culturelle :

- Lot 9 (sols souples), avenant N°1 : ajout de faïences pour 205 € HT
- lot n°7 (menuiseries intérieures), avenant N°1: plus value pour fournitures, et pose d'un bloc porte pour placard EDF, pose de plinthes en sapin et d'un caisson cache tuyaux) pour 1249,25 HT
- Lot N° 8 (plâtrerie peinture), avenant N°2 : plus value pour vernis des plinthes en bois, pour 249, 00€ HT

Echange de terrain et régularisations foncières au lieu-dit Chazot. Il y a obligation de fixer un prix aux terrains échangés. Le prix sera fixé en fonction des équilibres des transactions.

Travaux d'électrification au lieu-dit « la maison rouge » : enfouissement de réseaux dont deux lampadaires. Cout des travaux 3953,15€HT dont participation de la mairie (50%) 2174,23€ HT.

Temps partiel secrétariat : le conseil approuve le renouvellement de temps partiel à 70%.

QUESTIONS DIVERSES :

Vente de parcelle E 1459 d'un bien sans maître à Champagnac, communalisé. Peut être vendue à 15 € le m² soit 750 euros, frais de notaire à charge de l'acquéreur
Désaffectation des documents de la bibliothèque. Le conseil approuve une délibération autorisant le bibliothécaire à désaffecter certains documents.

Agenda d'accessibilité programmée :

- A l'école : la solution la plus simple est de créer une salle de classe en rez de cour, affectée à la classe où pourrait être accueilli un enfant à mobilité réduite. Il faut également un WC en rez de cour pour personne à mobilité réduite. Le Conseil autorise le Maire à déposer cet agenda programmé.
- Au cabinet médical : il faut supprimer les marches à l'extérieur, décaisser à l'intérieur, et installer une plateforme élévatrice 1,20 de large et 1,50 de long.

Le Conseil municipal prend connaissance d'un courrier relatif au litige sur le chemin de Bronac à Michon ; il décide de s'en tenir à la proposition première du 12 octobre 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2018

MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018 :

Accord du Conseil dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017.

SUBVENTIONS :

- Association des Parents d'Elèves : 800€.
 - Prix Départemental de la Résistance et la Déportation : 100€
 - Les Rencontres Contemporaines : 300€.
 - La Maison de Jonathan (accueil des familles de personnes hospitalisées à Saint-Etienne) : 600€.
- Festival « Après la neige », le conseil rappelle l'engagement pris par la commune d'un achat de spectacle (Carmen) auprès des organisateurs

et aimerait connaître comment ils entendent l'assurer avant d'étudier cette demande.

PARC ÉOLIEN DES VASTRES :

Mr Jean Pierre Dandois maire des Vastres expose le projet qui concerne l'installation de 5 machines pour une production de 17 MWH pouvant permettre l'alimentation, hors chauffage, de 15 000 personnes environ.

L'enquête publique se termine le 24 février. Les communes sont sollicitées pour donner leur avis. La commune du Mazet attachée au développement des énergies renouvelables ne saurait s'opposer à l'initiative d'une commune voisine et affiche une stricte neutralité à l'égard de ce projet.

DÉLIBÉRATIONS :

- Le conseil délibère pour l'encaissement des concessions funéraires sur le budget communal.
- Il paraît nécessaire de renouveler en 2018 la location d'un local aux Merles servant à entreposer du

matériel communal, dans l'attente de la fin des travaux concernant la salle polyvalente.

- Prorogation de la Convention Assistance retraites du centre de Gestion jusqu'au 31 décembre 2018. Accord du Conseil.
- Abonnement au Service de distribution de chaleur pour la salle d'évolution à vocation culturelle (952 € 32 par trimestre H.T).

QUESTIONS DIVERSES :

- Borne WIFI : Il semble nécessaire de donner suite à la proposition départementale d'installation d'une borne WIFI ; un emplacement près de la mairie paraît le plus adéquat.
- Compte rendu du conseil d'école qui a voté pour un retour au rythme des quatre jours. Est évoqué également un projet d'installation d'éco-point à côté de l'algéco pour les enfants de l'école et la mise en place d'un poulailler.
- Projet Handi 4x4, une rencontre sera programmée avec les organisateurs.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs Pompiers tient à remercier toute la population pour la participation donnée lors du Téléthon.

La vente des tripes a été un grand succès, 680 euros ont pu être reversés.

Le Sapeur RUEL Léa a participé au parcours sportif des Sapeurs Pompiers de la Haute-Loire, Elle a terminé 5^{ème} au niveau Départementale et 8^{ème} au régional.

Pour la 1^{ère} année, l'Amicale a organisé le Noël des Enfants sous la Mairie.

Une fin d'après-midi familiale avec la diffusion d'un film pour les enfants et des gourmandises à déguster pour les plus grands. Le Père Noël est venu chargé de cadeaux pour les enfants sans oublier les Sapeurs Pompiers.



Comme chaque année, l'Amicale organisera :

- Le Bal du 14 juillet.
- Sa journée Familiale où tous les Sapeurs Pompiers se retrouveront le temps d'une journée.

Le Centre est toujours en besoin permanent de recherche de personnel, pour toutes demandes merci de contacter l'Adjudant Chef GRILLO au 06 58 44 57 87.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2018



Projet Photovoltaïque au lieu dit Chennebou (EDF EN). Ce projet développé par EDF Energies Renouvelables occuperait une surface approximative de 7 HA pour une production de 5,5MW. le conseil émet un avis favorable.

Avenants aux marchés de construction de la salle d'évolution à vocation culturelle

- Lot N°5 (bardage) avenant N2 :
+ 84,02 €HT

- Lot N°9 (sols collés) avenant :
+ 1440,00€HT (pose de 30m² supplémentaires

Ces deux avenants sont approuvés à l'unanimité.

Subvention association Fin Gras Du Mézenc : 250,00 €.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 COMMUNE

- Fonctionnement

• Recettes : 919864,06 €

• Dépenses : 714784,05 €

Affectation en réserve d'investissement

- Investissement

• Recettes : 677708,92 €

(en attente du versement d'une subvention DETR de 63 000€ sur travaux réalisés)

• Dépenses : 843545,89 €

EAU

- Fonctionnement

• Recettes : 147790,17 €

• Dépenses : 155191,50 €

- Investissement

• Recettes 51198,00 €

• Dépenses 36676,12 €

ASSAINISSEMENT

- Fonctionnement

• Recettes 88440,35 €

• Dépenses 88511,90 €

Solde : -71,55 € (avec subvention d'équilibre de 25480,34 €)

- Investissement

• Recettes : 56800,09 €

• Dépenses : 45447,17 €

CAMPING

- Fonctionnement

• Recettes : 71226,41 €

• Dépenses : 71226,41 €

- Investissement

• Recettes : 52262,27 €

• Dépenses : 27661,82 €

Solde 2017 tous budgets confondus :
+ 73 803,08 €

QUESTIONS DIVERSES

- Protection sociale complémentaire des agents, le conseil accepte d'adhérer à l'appel d'offres lancé par le Centre de Gestion.

- Information sur la qualité des eaux du réseau public, résultat réseau par réseau (sur les 5 dernières années) :

• Réseau commun avec St Jeures

81,8%

• Réseau du Lignon 94,7%

• Mazet 76,7% : (aucun prélèvement défavorable depuis la mise en place d'un traitement permanent)

• La Cheze 100%

• Faurie 100%

• Syndicat Tence (Mazelgirard) 95,9%

- Dénomination de la salle d'évolution à vocation culturelle.

Après débat et vote, le nom de la salle choisi est : le Calibert (fruit de l'églantier en patois), salle multiactivités à vocation culturelle.

- Dossier Wifi : une rencontre avec le département aura lieu le 23 mars et afin de positionner les bornes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

TAUX D'IMPOSITION

Stabilité des taux pour 2018

Taxe d'habitation : 8,68%

Foncier bâti : 13,39%

Foncier non bâti : 67,61%

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement devrait être prise par l'Intercommunalité selon les dispositions de la loi N.O.T.R.E en 2020. Ce budget devra tendre vers l'équilibre dans les prochaines années, sans subvention du budget général.

La section de fonctionnement s'équilibre à 84 313,74€ avec une subvention de 18 661,74€.

En dépenses, on note surtout les charges financières (intérêts d'emprunts) pour 9 000€, des dépenses d'électricité (station) pour 6000€, d'entretien (6200€) et les amortissements de 56 392,19€.

En investissement ce budget s'équilibre à 91 445,08€. Il dégage une possibilité de travaux de 46 265,08€.

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Ce budget s'équilibre à 161 896,73€.

En dépenses les postes principaux concernent des achats d'eau (SIPEP et commune de Saint-Jeures) pour 20 285€, l'entretien de la station pour 8 500€.

En recettes les redevances d'eau pour 120 241,73€.

En investissement il s'équilibre à 148 638,38€.

En dépenses le chapitre principal concerne le remboursement des emprunts pour 26 200€ et les travaux de réseau pour 116 485,38€.

BUDGET DU CAMPING

En fonctionnement, il s'équilibre à 72 337,20€.

En investissement, le budget s'équilibre à 33 749,40€.

Au chapitre des dépenses le remboursement des emprunts pour 12 600€ et des travaux d'aménagement et d'entretien pour 6616,40€.

BUDGET GÉNÉRAL

Fonctionnement :

Il est équilibré à 920 610,00 € et dégage un auto financement de 196 124,41 €.

Investissement :

Il s'équilibre à 1 099 370,57€.

Au chapitre des dépenses le remboursement de la dette (capital) pour 150 000€, les travaux de bâtiment (salle culturelle) pour 472 000€, les travaux de voirie (route des Ruches) pour 143 977,25€.

Au niveau des recettes on note le remboursement du FCTVA pour 113 000€, les réserves pour 205 080,01€, les subventions pour la salle (387 816,50€) et un emprunt de 100 000€.

Le Conseil adopte à l'unanimité les budgets présentés.

QUESTIONS DIVERSES :

- emprunt de 100 000€ sur dix ans : Deux propositions sont analysées par le Conseil. C'est celle du Crédit Agricole qui est retenue.

- Terrasse devant la Crèche : La commission travaux est chargée de demander des devis aux entreprises selon les demandes formulées par la Crèche (bac à sable, sol béton.. etc). Ceux-ci serviront de base aux demandes de subvention présentées à la Caisse d'Allocations Familiales.

- chemin forestier d'Arcelet au Moulin de Boyer : Le devis estimatif établi par le CRPF est de 20 000€ (H.T) auquel il convient d'ajouter la sous-couche (matériau de Chennebou fourni par la commune). Les travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 80%. Accord du Conseil.

- Salle Le Calibert : Nettoyage :

Des devis seront demandés aux entreprises de nettoyage suivant trois espaces distincts :

- les gradins

- la grande salle

- l'espace bar, les sanitaires et le hall d'accueil.

Programmation :

Une liste des animations prévues du printemps à la fin de l'été est énoncée, la soirée inaugurale est prévue les 27 et 28 avril, le 27 avril conférence de Nicolas Offenstadt à 20h30 sur le thème du pacifisme avec la Société d'Histoire de la Montagne. Le 28 spectacle familial Jules petit Bidon à 20h00 puis entracte (buvette) assurée par des compagnies théâtrales locales. Pour terminer soirée dansante avec Radio Kaizmann après 11h.

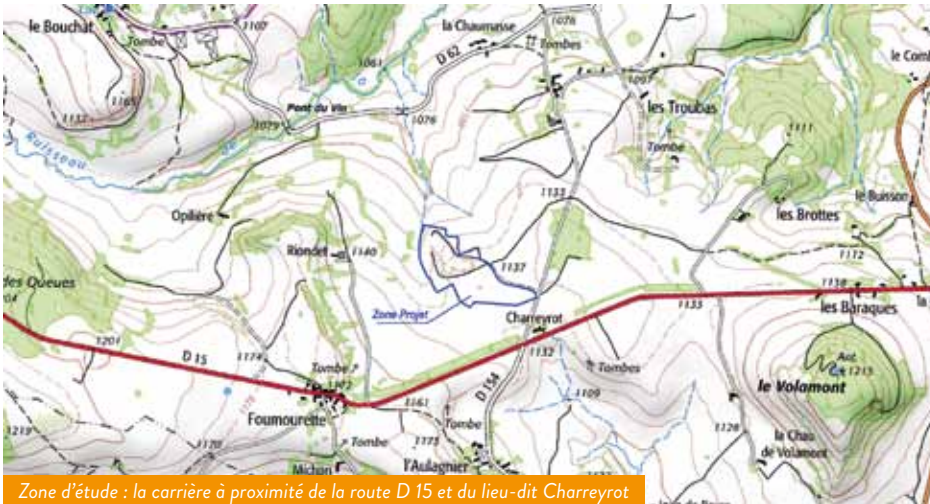
L'inauguration officielle est programmée pour le samedi 26 mai.

Information aux retraités

La municipalité du mazet met gracieusement à leur disposition une salle à la résidence du Lizieux ouverte tous les mardis à partir de 14h30.

C'est l'occasion pour les personnes seules de rompre leur isolement et également à chacune et à chacun de passer une après-midi conviviale soit pour jouer aux cartes soit à d'autres jeux de société.

Aucune adhésion n'est demandée, le club des retraités ayant été dissous.



Zone d'étude : la carrière à proximité de la route D 15 et du lieu-dit Charreyrot

Permanences

- **Permanence d'échanges** dans le cadre de la conception du projet le Jeudi 19 juillet 2018 de 9h à 12h30.
- **Permanence d'information** sur le projet défini le jeudi 20 septembre de 9h à 12h30.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE

Face aux enjeux climatiques et à l'épuisement des ressources fossiles, la France a engagé des politiques accélérant le développement des énergies renouvelables. La Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 fixe un objectif de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à l'horizon 2030.

Ainsi, les objectifs nationaux pour les 5 prochaines années consistent à tripler la puissance solaire photovoltaïque installée en France !

Lors de la modification de la carte communale en 2016, la commune du Mazet-Saint-Voy a identifié une zone spécifique afin d'accueillir un projet de centrale photovoltaïque sur ses terrains à proximité du lieu-dit Charreyrot.

La société EDF Energies Nouvelles, filiale à 100% du groupe EDF spécialisée dans les énergies renouvelables, étudie actuellement la faisabilité d'un projet de centrale photovoltaïque au sol sur un terrain d'environ 7 hectares, appartenant à la commune du Mazet-Saint-Voy.

Le plan Solaire d'EDF Energies Nouvelles

Entre 2020 et 2035, le groupe EDF, à travers sa filiale EDF Energies Nouvelles, a pour ambition de développer et construire 30 GW de solaire photovoltaïque en France, en complément de ses autres activités de développement des énergies renouvelables en France

et à l'international. Cette ambition est cohérente avec l'objectif gouvernemental de développement massif des énergies renouvelables sur le territoire. Le Plan Solaire d'EDF devrait en outre permettre la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois en France.

CALENDRIER

Juillet 2018

Enseignements :

- Des études environnementales et techniques
- De la concertation

Septembre 2018

Projet finalisé

Fin 2018 - 2019

Procédure d'instruction par les services de l'État :

- Dossier de demande de permis de construire en mairie
- Enquête publique

Liste de diffusion par mail

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez. Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@dm.com



APRÈS 18 MOIS DE TRAVAUX, LE CALIBERT EST INAUGURÉ !

Samedi 26 mai de nombreux invités ont assisté à l'inauguration du CALIBERT, notre salle multi activités à vocation culturelle, sous la présidence de Christine HACQUES, Sous préfète de l'arrondissement d'Yssingaux, Jean Pierre MARCON, Président du Conseil Départemental de la Haute Loire et Julien MELIN, Président de la Communauté de Communes du Haut Lignon.

Pour qualifier ce nouvel équipement, rien de mieux que de s'interroger sur son nom : LE CALIBERT.

C'est en effet, en patois local, le fruit de l'églantier, le CYNORRHODON, vulgairement appelé « le gratte cul » qui contient aussi le « poil à gratter », un symbole pour une salle où les animations culturelles auront toute leur place pour démontrer que la culture est un agitateur qui ouvre les esprits et bouscule les certitudes. « Quoi de mieux pour désigner le Mazet saint Voy qu'une fleur délicate et un peu sauvage » a conclu Christine Hacques dans son discours.

Clin d'œil à nos traditions ce fruit rouge correspond aussi à la modernité des couleurs et des lignes du bâtiment.

D'une même voix, les représentants de l'Etat et du Conseil Départemental ont souligné l'engagement de la commune en faveur de l'éducation et de la culture, vecteurs de développement et « facteurs majeurs d'attractivité du territoire pour maintenir des familles sur le Haut Lignon et en faire venir de nouvelles » selon Mme la Sous préfète.

Dans tous les propos transparaisait, en filigrane, le parcours difficile pour boucler le financement du projet.

Aux dires de Christine Hacques « dans la polémique qui a malmené votre commune, a pointé l'idée que la culture serait une sorte de luxe dispendieux au regard des besoins en autres investissements publics. Or c'est faux, au strict sens économique (...) une étude nationale montre que pour un euro investi dans la culture, le retour d'investissement moyen est évalué à 6 euros (...) c'est aussi faux sur le plan philosophique parce que ce qui définit l'Homme par rapport à l'Animal, c'est précisément sa capacité à accéder à la culture ».

Pour nous qui sommes attachés au développement raisonnable de l'emploi, le CALIBERT veut être, aux côtés des entreprises, un équipement attractif et facilitateur de l'épanouissement de la vie sociale ; c'est un outil au service des enfants, des familles et des associations qui souhaitent conduire un projet original.

Longue vie au CALIBERT et bienvenue à tous ceux qui en franchiront le seuil.

LE MAIRE, Bernard Cotte

Composition du Comité Directeur de Calibert en scène

Patrick Bartet, Maryvonne Coutrot,
Manouche Fournier, Emmanuelle
Guy, Christophe Kiatly, Marianne
Mermet-Bouvier, Jean Mougel,
Pierre Suchère.



Le bureau de l'association

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : CALIBERT EN SCÈNE

« Calibert en scène » est un groupe associatif intégré au Comité d'animation du Mazet. Il est actif depuis mars dernier. Il est composé d'habitants du plateau intéressés par l'idée d'une programmation culturelle de proximité : élus, citoyens, comédiens et musiciens professionnels. Calibert en scène se réunit déjà régulièrement pour préparer et organiser des évènements culturels au Calibert.



Logan de Carvalho dans le spectacle « Moitié Voyageur »,
Comédie de Saint-Etienne 2018/2019

Le souvenir des belles soirées d'ouverture de la salle du Calibert le 27 et 28 avril dernier nous motive à préparer la suite de cette première saison culturelle de Calibert en scène. Nicolas Offenstadt a parlé du Pacifisme au XX^{ème} siècle lors de la première soirée. La seconde grande soirée était théâtrale et musicale avec les compagnies des comédiens amateurs d'Ama-théâtre (Chambon sur Lignon), de la Puce qui trotte (Yssingaux) et du Doigt dans l'œil (Lapte). Pour la musique, Jules Petit-Bidon, les 8 musiciens de Radio Kaizman ainsi que leurs techniciens aux côtés de Laurent Riffard, Clément Chazalet et Sébastien Verron étaient aux commandes pour une soirée inoubliable !

La saison culturelle de Calibert en scène commencera officiellement en septembre. Nous communiquerons par trimestre l'actualité de la salle au sens large à propos des évènements que nous organisons ou co-organisons mais aussi à propos des évènements des autres acteurs culturels programmés au Calibert. Vous pourrez également suivre l'actualité culturelle de la salle via notre page Facebook (par ici : <https://www.facebook.com/calibertenscene/>) et les mails que nous diffuserons régulièrement.

Vous pouvez déjà vous munir de vos agendas pour noter, une soirée concert le vendredi 12 octobre avec le groupe Fahro (à découvrir : <https://www.fahro.fr/>) dans le cadre du festival Chant des Sucrs, en partenariat avec le RISOM (Réseau Intercommunal et SOLidaire des Médiathèques), ainsi que la venue de la Comédie de Saint-Etienne pour une soirée théâtre le samedi 1^{er} décembre : Moitié Voyageur écrit et interprété par Logan de Carvalho (à découvrir ici : <https://www.lacomédie.fr/evnement/moitie-voyageur/>).

Et ce n'est pas tout ! D'autres surprises sont encore en préparation pour l'automne 2018 : nous vous en dirons plus d'ici la fin du mois de juillet.

Au plaisir de partager de très bons moments culturels dans ce lieu exceptionnel du Calibert !



Une nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2018/2019

Dès cette rentrée scolaire, lundi 3 septembre 2018, les horaires de l'école vont changer. Les enseignements seront dispensés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHÉ GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



École élémentaire publique Albert Camus
Mazet-Saint-Voy

label académique

L'ÉCOLE ALBERT CAMUS ET SES PETITS ÉCO-CITOYENS DE DEMAIN

Cette année, l'école aidée et soutenue par différents partenaires, est entrée dans un projet de demande de labellisation E3D « Ecole en Démarche de Développement Durable ».

Pour débiter ce projet, cette année, l'équipe enseignante et les élèves ont travaillé autour de la thématique des déchets axée sur l'amélioration du tri et la diminution du gaspillage. Ce thème a été le fil conducteur de nombreuses actions : des journées de nettoyage de la nature, la mise en place de bacs de tri dans l'école, le spectacle de fin d'année.... Grâce à l'investissement de chacun, au partenariat avec le SICTOM et au soutien de la municipalité, la demande des élèves pour la mise en place d'un composteur dans le jardin botanique et d'une colonne de tri du papier à côté de l'école va pouvoir se concrétiser en cette fin d'année. Ce projet n'est pas resté dans l'enceinte de l'école, les enfants ont été attentifs à la limitation du gaspillage à la cantine (sous l'œil



vigilant des ATSEM, des animateurs du centre des loisirs et de Claudine Dolmazon).

C'est dans cette dynamique que l'école a obtenu le label académique E3D au 2^{ème} niveau (sur 3 niveaux).

Il reste donc du travail les années à venir pour obtenir ce dernier échelon. Dès l'année prochaine, le projet se poursuivra autour de la biodiversité.

Dans un désir de renforcer la cohésion de tous les élèves de l'école, ces derniers ont pu participer à deux sorties scolaires cette année. Ces sorties ont été possibles grâce à la participation financière de la mairie et de l'Association des parents d'élèves.

Au mois de septembre, au Puy-en-Velay, les enfants ont assisté à un spectacle de joute équestre lors de la fête du Roi de l'Oiseau et en mai, ils ont pu admirer les rapaces à la volerie du Forez.

Au niveau culturel et sportif, l'ensemble des élèves ont pu bénéficier de la rencontre de nombreux professionnels (auteurs, illustrateurs, sculpteur, intervenants, professeur de philosophie). Ces rencontres ont été à chaque fois des moments forts pour les élèves.

Les ateliers Montessori par Irène Gros maîtresse de la Classe maternelle
Maria Montessori est une scientifique, anthropologue, 1^{ère} femme médecin Italienne en 1896 qui a travaillé avec un public d'enfants varié (défavorisés, déficients...). Elle était persuadée

que l'Éducation jouait un rôle majeur dans l'épanouissement et le développement des compétences de tous les enfants.

Sa méthode s'appuie d'une part sur l'interaction entre des enfants d'âges différents et d'autre part sur le choix par l'enfant de ses activités et de sa liberté de mouvement. M Montessori a créé un matériel spécifique basé sur la manipulation en organisant l'espace de façon particulière. La méthode de Maria Montessori continue à inspirer beaucoup d'éducateurs et enseignants. Les écoles publiques et privées en France et dans le monde entier s'en inspirent également, surtout en maternelle car le matériel créé par M. Montessori pour cette tranche d'âge est très riche. J'ai été séduite par cette méthode suite à l'observation et la manipulation du matériel dans la classe d'une collègue. Depuis 7 ans, mon fonctionnement de classe s'en est inspiré. Il résulte d'une appropriation personnelle en cours d'évolution, fruit de mes lectures et des observations de mes collègues. Je me réjouis par avance de pouvoir compléter ces acquis par une formation plus approfondie cet été dans un centre Montessori!

Je constate chaque jour auprès de mes élèves les bienfaits de cette méthode sans pour autant abandonner la méthode traditionnelle, les deux étant, à mon avis, très complémentaires.

Je tiens à remercier mes collègues et les ATSEM qui me soutiennent au quotidien, la mairie et l'association des parents d'élèves qui m'aident financièrement ainsi que tous les parents de la classe pour leur confiance !



DES NOUVELLES DU JARDIN BOTANIQUE

Dans le cadre des **Rendez-vous au Jardin**, initiative nationale, les amoureux du jardin Botanique se sont réunis pour partager un repas convivial à la Résidence Personnes âgées.

Malheureusement plusieurs personnes manquaient à l'appel pour différentes raisons. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à Christian Grosclaude, l'initiateur de ce Jardin Botanique. Celui-ci constitue un espace vert préservé au cœur du bourg, apprécié de tous il sert de cadre de promenade à divers mazetois. Et en premier lieu aux enfants de l'école qui le traversent journalièrement pour aller à la cantine. Un espace dédié à la préservation de l'environnement, sans utilisation de pesticide ou autres désherbants, possédant une ruche pédagogique et servant de refuge LPO pour les oiseaux.

Autre nouvelle importante, le renouvellement pour une année supplémentaire du contrat unique d'insertion pour René Argaud, le jardinier qui accomplit un travail remarquable et sait se montrer habile dans divers domaines, puisqu'il anime l'Atelier du Sabotier... et pratique la sculpture sur bois.

FLEURISSEMENT

Sitôt la réception des 700 plants effectuée, la commune du Mazet-Saint-Voy s'est parée de fleurs.

Les bénévoles à la main verte et expérimentée se sont rendus disponibles pour contribuer au fleurissement de la commune et donner des couleurs estivales au village et au camping de Surnette. Cette opération de fleurissement s'inscrivait dans le cadre de la Fête des mères à l'horizon, un petit clin d'œil, une pensée, un petit cadeau à notre manière à toutes les mamans.

Chaque année, c'est une réflexion sur le choix des plants afin d'agrémenter au mieux le cheminement de tous et de mettre en valeur certains éléments



du patrimoine.

Géraniums zonales, géraniums lierres ou doubles, pétunias, surfinias, bégonias, œillets d'inde, dragons wings, dorothiantus, canna, crocosmia, euphorbes... ont pris place.

Cette action est encadrée par la commission fleurissement de Vanessa FERRIER et Chantal RUSSIER qui tiennent à remercier toute l'équipe au TOP comme chaque année.

RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS OU DE L'HIVER ?

*Carnaval devait clouer
le bec à l'Hiver !
Mais il n'en a rien été
encore une fois cette
année !!*



*« Après la
neige »*



*« Après la neige » n' a pas réussi non plus !!
Malgré la bonne prestation de la Compagnie
L'Envolante du Monastier appelée à la
rescousse pour ses Lectures bruitées »...*



Photos © C. Paulet



Carnaval

Fête des TAP



Photo © A. Debard

13



Photo © A. Debard

Enfin, à grand renfort de pirates, de percussions, de tambours, de rock n'roll endiablé, les enfants des TAP de l'Ecole du Mazet y sont parvenus. Bravo et merci à eux, il était temps, on était déjà début juin !!



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU HAUT-LIGNON

L'EMIHL est une école de musique Intercommunale qui compte une centaine d'élèves, et une équipe pédagogique composée de 12 professeurs.

Contacts

- Céline RITTON (Direction) :
emihl.cc.hautlignon@orange.fr
- CCHL : 04 71 59 87 63
cc.hautlignon@wanadoo.fr
- Association ARPEGE (Renaud AIOUTZ) :
arpegeemihl@gmail.com



L'école de musique propose des enseignements variés (instruments ; cours collectifs) :

- violon, violoncelle, guitare
- clarinette, saxophone, trompette
- piano, grand orgue, batterie, percussions
- accordéon diatonique, cornemuse
- orchestre, ensemble de guitares,
- orchestre de BATUCADA,
- musique de chambre
- chorale d'enfants, chœur d'adultes
- ensemble musique traditionnelle, fanfare,
- éveil-orientation, formation musicale tous niveaux

L'École de musique se produit environ 7 fois dans l'année, le concert de Noël (décembre), les auditions des élèves (mars), le concert de printemps (avril), la fête de la musique (juin) et d'autres manifestations ponctuelles en maison de retraite...etc. Des collaborations sont mises en place, c'est le cas par exemple avec le Collège de La Lionchère pour la classe à horaires aménagées « musique », dites « CHAM » ou encore avec la « Fanfare Lizieux-Mezenc »... L'EMIHL est heureuse de se produire régulièrement sur le territoire, et de partager et propager la musique ! L'école de musique met aussi à disposition des intervenants en milieu scolaire « dumistes ». Ces interventions ont lieu chaque semaine dans les différentes écoles primaires et touchent environ 400 enfants. Un projet est écrit chaque année scolaire, entre les enseignants et le dumiste qui travaille en collaboration toute l'année. Un concert final est proposé chaque fin d'année.

L'École de musique se produit pour un dernier concert LE JEUDI 21 JUIN 2018, à 18h devant la mairie de Tence pour fêter la musique !

Chaque année, l'école de musique met en place un projet culturel ouvert en général, à tous les habitants du territoire. Cette année, un stage de percussions corporelles a été mis en place sur 3 séances, une représentation du travail effectué sera proposée le soir de la fête de la musique !

L'association ARPEGE est toujours aux côtés de l'école de musique, elle permet d'aider et de soutenir toutes les actions de l'EMIHL, alors n'hésitez pas à les contacter ou à venir les rencontrer.

Pour plus d'informations (instruments enseignés, professeurs), ou pour connaître les dates des prochaines manifestations musicales de l'école de musique, rendez-vous sur le site internet <http://www.cc-hautlignon.fr/> (Rubrique Culture).



CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Le centre de loisirs intercommunal du Haut-Lignon, (antenne du Mazet St Voy), accueille les enfants de 3 ans à 11 ans. Nous les accueillons à la journée avec repas, journée sans repas (matin/après-midi) ou à la demi-journée. Attention les jours de sortie, l'accueil ne se fait qu'en journée entière !

Pour cet été la structure est ouverte du 9 juillet au 10 août et ferme ses portes du 13 août au 24 août. Le centre de loisirs du Chambon-sur-Lignon reste ouvert tout l'été pour les familles qui le souhaitent.

Réouverture de la structure du Mazet St Voy le lundi 27 août.

Les vacances estivales s'articulent autour de quatre grands thèmes :

- Festival de la gourmandise
- Science-fiction
- Tout en papier
- Sports en folie

Une sortie adaptée à l'âge des enfants est organisée chaque semaine et tous les vendredis matins sont consacrés au plaisir de l'eau si la météo le permet : piscine à Tence. Nous vous rappelons qu'il est préférable d'inscrire vos enfants une semaine à l'avance afin que l'équipe d'animation puisse s'organiser et accueillir vos enfants dans de bonnes conditions. Toutefois les inscriptions de « dernières minutes » restent possibles dans la limite des places disponibles.

CAMPS

Du 10 au 12/07 : mini camp « Nature et aventure »

3 jours/2 nuits à Marlhès pour les 5-8 ans.

Du 16 au 20/07 : Camp voile à Devesset pour les 9-11 ans.

Du 23/07 au 27/07 : Camp voile à Devesset pour les 12 ans et plus.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30

Temps d'accueil de 7h30 à 9h et de 13h30 à 14h

Pour toute nouvelle inscription merci de vous munir de votre numéro allocataire CAF, de votre quotient familial CAF, de votre numéro de sécurité sociale et d'une photocopie du carnet de vaccination de votre enfant. Le tarif est calculé selon le montant du quotient familial. (Grille des tarifs affichée au centre de loisirs et visible sur le site de la communauté de communes du Haut-Lignon). Les fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes du Haut-Lignon. Pour joindre l'équipe d'animation téléphonez au 04 71 65 02 47 ou par mail : ehl.mazet@gmail.com
Responsable centre de loisirs du Mazet St Voy : ROCHER Camille
Responsable club ados du Mazet St Voy : PICQ Mickaël
Le club ados est ouvert tous les après-midi pendant les vacances scolaires de 13h30 à 18h30, avec une sortie par semaine.

Un petit mot sur les TAP, pour remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de ces temps ! Nous remercions les enfants, l'équipe enseignante, les bénévoles, les parents, tous les intervenants qui sont venus partager leurs compétences avec les enfants... Merci à tous pour ce que vous nous avez donné et tout ce que l'on a pu partager !



L'OFFICE DE TOURISME

Une nouvelle équipe de bénévoles à l'office de tourisme a été élue dernièrement en mai pour 3 ans par le conseil d'administration, avec de nouveaux prestataires mais aussi des bénévoles présents depuis de nombreuses années au sein de l'association.

Le président : Gilles BAIX,

Les vice-présidents : David BONNET, pizzeria L'Archou à Saint-Jeures et Touring Info, Christian DOLMAZON cani-rando au Mazet-Saint-Voy, et Guy PEYRARD, segway à Tence.

Les trésoriers : Gilbert CASTERAS, Rando du Haut-Lignon, et Luc DIGONNET, gîte deux épis au Chambon-sur-Lignon.

Les secrétaires : Cathy BILLAMBOZ, Camping les Murmures du Lignon*** à Tence et

Béatrice VIAL, Hôtel-restaurant de la Poste*** à Tence.

L'assesseur : Julien MELIN.

L'office de tourisme va concentrer ses efforts sur la promotion en 2018 avec de nombreux salons (Salon du Randonneur à Lyon en mars dernier, Salon VTT du Roc d'Azur à Fréjus début octobre, Trail des Templiers à Millau en octobre et Salon Epoqu'Auto à Lyon en novembre.

Dans les bureaux d'accueil, des écrans dynamiques vont être installés dans les accueils avec le système Screenlive, (météo, évènements, vidéos, photos, réseaux sociaux, ...)

Au niveau de la restauration, un set de table pour la saison estivale est actuellement en cours d'impression sur les grands évènements de l'été. La semaine gourmande se déroulera du 20 octobre au 4 novembre 2018, avec pour thème : C'est gratiné ! [Gratins & Crumbles]. Au printemps, une carte Top Gourmand est sortie

avec une collaboration avec les territoires voisins : Pays des Sucs, Marches du Velay/Rochebaron, Haut Pays du Velay, qui valorise les produits du terroir, les bonnes tables, ou les producteurs, agriculteurs ou encore les métiers de bouche...



Au niveau de la station Respirando du Haut-Lignon, tout un programme d'activités est proposé avec des matinées bien-être et trail, de la marche nordique, de la descente VTT du Lizieux au Lignon, ou encore des levers de soleil au Pic du Lizieux.

Au plaisir de vous accueillir !



LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL ET SOLIDAIRE DES MÉDIATHÈQUES (RISOM)

Le RISOM (www.risom.fr) rassemble les médiathèques de Saint-Jeures, du Mazet Saint Voy et de Tence. Les collections sont partagées avec les médiathèques du Chambon-sur-Lignon et Saint-Agrève au sein d'un réseau appelé Pays-Lecture (www.payslecture.fr). L'équipe professionnelle est composée de trois agents à temps complet, d'un agent à 28 heures et d'un agent à 8h. L'équipe de bénévoles (pour Saint-Jeures et le Mazet-Saint-Voy) est composée de 13 personnes.

LE RISOM RÉSOLEMENT TOURNÉ VERS LA SCIENCE ET LE NUMÉRIQUE :

Depuis le mois de mai 2018 nous offrons grâce à la Médiathèque Départementale de Haute-Loire un nouveau service à l'ensemble des habitants du Mazet-Saint-Voy : **Altithèque**. Vous pourrez consulter gratuitement et légalement depuis chez vous, 24H sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écouter de la musique, visionner des concerts, consulter la presse, vous former aux outils informatiques, aux langues ou bien d'autres thématiques encore.

Pendant le dernier trimestre 2018, le RISOM proposera aux usagers des médiathèques **six ateliers numériques** financés par l'Europe dans le cadre d'un projet mené en commun avec les Médiathèques de Sainte-Sigolène, de Beauzac et le réseau de lecture publique Loire Semène.

Tout au long de l'année des ateliers scientifiques animés par l'association des Petits Débrouillards sont proposés à destination des 8 – 12 ans

du Mazet-Saint-Voy. **Des ateliers d'initiation à la robotique** seront mis en place dès la rentrée 2018-2019. Par ailleurs, une **formation informatique** pour débutant vous est proposée sur inscription (information et inscription au 04-71-59-59-10).

LE RISOM : DES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

Plein d'autres initiatives sont organisées tout au long de l'année : le printemps des poètes au mois de mars, le mois du « vivre ensemble » en décembre, les quartiers d'été en juillet et août, des séances de lecture d'albums théâtralisée « les petites histoires », des actions autour de la musique telle que les conférences « Au gré des sons » un ciné club en version originale (espagnol) sous-titrée en français suivi d'un débat en association avec le comité de jumelage Tence/Garrucha, une soirée conte lors du festival jeunesse du Mazet-Saint-Voy (le 30 Novembre). Si vous souhaitez venir réfléchir avec nous sur l'organisation du programme culturel proposé par la médiathèque vous serez les bienvenu(e)s.

APPEL À BÉNÉVOLES :

Pour ouvrir nos médiathèques tout au long de l'année **nous avons besoin de vous**. Si vous aimez nos médiathèques et disposez d'un peu de temps, vous pouvez assurer une permanence à votre rythme au Mazet-Saint-Voy et à Saint-Jeures. La procédure est simple, vous nous téléphonez au **04.71.59.59.10**, nous prenons rendez-vous, nous vous formons à l'outil informatique et vous accompagnons quelques temps avant de vous laisser seul (e) pour accueillir le public.

S'INSCRIRE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DU RISOM :

L'inscription au réseau des médiathèques coûte 10 euros à l'année en tarif plein, elle est gratuite de 0 à 18 ans, ainsi que pour les personnes en difficulté et les étudiants. Cet abonnement donne accès à l'ensemble des documents des médiathèques du plateau Vivarais-Lignon.

L'équipe du RISOM



« le Pacifisme au XX^{ème} siècle ».
Organisée en partenariat par la Société d'Histoire de la Montagne et Calibert en Scène.

Nicolas Offenstadt, agrégé et docteur en histoire, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, maître de conférences à Panthéon-Sorbonne, collabore aux activités du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 et du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire. Il est membre du comité scientifique des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. Il a participé à la rédaction d'un rapport sur la réintégration des fusillés dans la mémoire collective. Il nous a présenté une évocation du pacifisme extrêmement complète, sujet qui sur nos terres protestantes, sonne de façon particulière.

Grâce au festival « après la Neige » Nous avons pu admirer Eva Rami l'an dernier dans VOLE!, nous l'avons retrouvée dans « T'ES TOI! » avec ce personnage d'Elsa, qui retrace cette fois son parcours d'apprentie comédienne. Elsa nous a raconté son entrée dans le monde du spectacle et sa découverte de personnages fantasques, attachants, voire mégalos et délirants, ses professeurs, sa famille : la mémé si touchante avec son accent niçois, le papa bourru et inquiet. Mais c'est aussi sa lutte pour faire accepter à son entourage ses désirs et ses choix de vie. Eva Rami, bouleversante et éblouissante comédienne seule en scène, magnifique incarnation de la liberté a conquis le nombreux public de la nouvelle salle.



DOSSIER

À la rencontre des nouveaux habitants

Le Bulletin Municipal a décidé dans son dossier de présenter quelques unes des familles de nouveaux arrivants..., certains sur notre commune depuis quelques années déjà. La période actuelle, au moins depuis les années 2000 connaît d'importantes transformations, à la population agricole issue de familles paysannes présentes depuis très longtemps sur cette terre succèdent des habitants qui n'ont rien de commun à cette histoire mais qui montrent un réel attachement pour ce pays, son caractère particulier. De là l'idée de leur donner la parole, aller à leur rencontre pour mieux les découvrir et les présenter succinctement aux lecteurs du bulletin municipal. Le but est de mieux analyser les raisons de cette installation, ce qui les attire chez nous et dont nous n'avons pas toujours conscience.

Il n'était pas possible de les présenter tous, la commission a choisi un panel aussi divers et varié que possible mais d'ores et déjà pour poursuivre l'intégration de ces nouveaux venus, une rencontre à l'automne sera organisée par la municipalité. Tous ceux qui sont arrivés depuis peu sur notre commune sont invités à se faire connaître en mairie, cette rencontre étant un autre moyen de mieux lier connaissance.

Alain Debard
pour la commission



MR ET MME GEX, ROUTE DE SURNETTE

« On s'est senti bien accueilli et du coup on s'est intéressé à la vie du village. Nous ne voulons pas être des touristes de passage qui viennent seulement pour consommer mais bien être des habitants à temps complet. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à participer aux fêtes du village, notamment au défilé costumé de la Fête du Terroir, à la fête de la musique. »

Depuis 2009, ce sont des habitants de notre commune. Leurs origines sont à rechercher en région lyonnaise pour monsieur, du côté des Vosges et de la Normandie pour madame.

L'ensemble de leur carrière professionnelle s'est déroulé en région lyonnaise mais le temps de la retraite venu, ils ont décidé d'opter pour une vie moins citadine, moins bruyante, moins polluée, et de fuir la concentration urbaine galopante. Adeptes du camping-car ils avaient sillonné depuis longtemps les routes de l'Ardèche et de la Haute-Loire et découvert par hasard, lors de passages ponctuels le village du Mazet.

Une Haute-Loire qui ressemble par certains aspects aux Vosges, avec son relief doux, ses forêts paisibles, son environnement préservé. Ce qui n'empêche nullement sa population de se montrer battante, voire un peu rebelle. A cette période la commune du Mazet se battait pour obtenir un nouveau service qu'on lui refusait sans raison valable et la population s'était fortement mobilisée pour obtenir l'ouverture d'une pharmacie. Tout le monde en parlait, la presse s'en faisait l'écho, ce qui ne manquait pas d'attirer l'attention sur ce petit village dynamique.

Ce fut sans doute un élément déclencheur, ce combat communal correspondait aux idéaux sociaux, culturels de Mr et Mme GEX. Une maison était à vendre, le choix fut vite fait.

L'assimilation se fit de manière assez naturelle, présentation en mairie, intégration dans différentes associations ou groupes d'activité (peinture, relaxation...). Indéniablement le dynamisme associatif facilite l'intégration mais Mr et Mme GEX notent aussi comme élément facilitateur le bon état d'esprit,

la tolérance des habitants :

PATRICIA BURBRIDGE ET PETER MURDOCH, LIEU DIT LES COMBES

« Nous avons découverts des gens solidaires, c'est peut-être la montagne qui veut ça, ici on a besoin des autres bien souvent, une pensée particulière pour Monsieur Henri Roux, l'apiculteur et son épouse Nicole qui sont de vrais amis, mais aussi pour Jean Pierre Roberton, Michel Salques, Nicolas Russier des agriculteurs qui fabriquent de si beaux paysages. »

Peter et Patricia sont arrivés chez nous à l'été 2005, entièrement par hasard puisqu'ils montaient de l'Ardèche, fuyant la chaleur excessive, à la recherche de la fraîcheur des ruisseaux et des sources, en direction des sources de la Loire.. Arrivés sur le plateau, près de Montfaucon, la différence avec le paysage qu'ils venaient de quitter les a agréablement surpris. Remontant sur Tence et jetant un coup d'œil aux maisons en vente dans le secteur, ils eurent le « coup de cœur » pour cette maison inscrite seulement depuis deux jours dans une agence. Elle correspondait en tout point à ce qu'ils recherchaient.

Depuis Peter est à la retraite, mais Patricia exerce encore son activité en Angleterre dans le domaine du patrimoine où elle contribue à rénover des demeures historiques, notamment dans le domaine de la vitrerie d'art, du vitrail. C'est pourquoi ils ne résident chez nous qu'une partie de l'année (un peu moins de six mois). Depuis leur installation ils se sont attelés à la tâche pour aménager leur nouveau cadre de vie attentifs à ce qui fait son charme et son authenticité... conservant au mieux les témoignages émouvants de cette vie d'avant. Ils ont beaucoup travaillé de leurs mains (menuiserie, cloisons, isolation, peinture...). Chacun dispose d'un coin atelier dans la maison. Peter est un artisan du bois émérite, bien que ce ne soit pas son métier d'origine, qui réalise des merveilles, pour preuve une superbe table en noyer aux pieds de chêne trône dans l'ancienne grange, dans laquelle ils ont conservé « le plan de grange » où l'on voit encore la trace du battage au fléau sur les planches. C'est donc tout naturellement grâce aux artisans du pays auxquels ils firent appel pour leur rénovation qu'ils lièrent les premières connaissances puis ce fut au tour des voisins (dans le village des Troubas par exemple) qui les ont invité à partager leur repas, l'accueil fut direct et chaleureux.



MR ET MME GIRAUD, VILLAGE DES TROUBAS

« Actuellement nous sommes très pris par les travaux d'aménagement de notre maison mais nous sommes d'ores et déjà enchantés par l'accueil, fait de simplicité et de bienveillance que nous avons trouvé ici, nous avons de bons contacts avec tous nos voisins car toutes les maisons du village des Troubas sont habitées, chacun se connaît, on se dépanne, on s'informe. Nous avons pris le temps tout de même de faire partie du groupe qui s'occupe de l'intégration de la famille syrienne réfugiée sur la commune, la famille ANBAR. »

Il s'agit de personnes en activité, Jean-Luc est professeur de latin au collège de Saint-Julien Chapeuil, sa future épouse Isabelle est cheffe de service au CADA du Chambon Sur Lignon, organisme qui chapeaute Saint-Agrève, Le Chambon et Yssingaux. (CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de l'entraide Pierre Valdo dont le siège est à Saint-Etienne).

Jean Luc est originaire de la région, né à Yssingaux. Son père était agriculteur, né aux Vastres, fermier à Freycenet de St Jeures ensuite, et il connaissait bien les agriculteurs du plateau protestant avec qui il avait lié des contacts d'amitié. Mais la raison principale de l'installation c'est d'abord la maison des Troubas.

Une maison qui les a attirés par son caractère traditionnel, de la ferme paysanne de la fin du 19^{ème} siècle même si certains éléments permettent de penser qu'elle a pris la place de bâtiments plus anciens. Attachés à la préservation du patrimoine ils sont attentifs à rénover dans l'esprit les lieux et pour le toit de lauzes particulièrement ils sont fiers d'avoir obtenu un label patrimoine.

Mais ils sont aussi sensibilisés aux questions relatives à la protection de l'environnement, jardin bio à proximité de la maison, phyto-épuration, chauffage au bois...



MR ET MME BATTENTIER, CHEMIN DE LA CHALAYOUSE

« Cette vie nous plaît, la commune est vivante, le village vit toute l'année et propose de multiples services ou activités. Nous apprécions particulièrement la médiathèque en réseau. Mais on hésite pas à élargir notre champ d'investigation, on s'intéresse à ce qui se passe sur tout le plateau. On peut faire quelque chose tous les jours. On essaye de participer le plus possible aux activités, nous avons suivi l'activité « de ferme en ferme », la Semaine gourmande, nous sommes séduits par les possibilités que va offrir cette nouvelle salle culturelle »

Arrivés en février, ils viennent à peine d'emménager au Mazet, mais ont résidé plus d'un an aux Mazeaux près de Tence! A la retraite de l'enseignement depuis 2016, ils ont décidé de quitter le Var (région de Brignolles). Adeptes de la course à pied, du VTT, de la randonnée pédestre ils ont été séduits par la variété de nos paysages, la possibilité de s'immerger complètement dans la nature. De la maison la vue porte sur les champs avec le Lizieux en toile de fond. Une nature à notre porte, dans laquelle on peut évoluer hiver comme été sans avoir à craindre la canicule devenue de plus en plus fréquente dans le sud, et qui forme un cadre de vie plus calme, moins stressant, loin de l'agressivité du milieu urbain, de l'insécurité.

Un cadre préservé mais pas un ermitage, Mr et Mme Battentier vont à la rencontre des autres et ont rejoint naturellement le groupe de randonneurs locaux du Haut-Lignon avec qui ils découvrent les mille et une facettes de notre belle région. Ce fut l'occasion de tisser des liens avec les habitants. Mais d'autres activités ont attiré leur attention et ils ont intégré aussi un groupe de chorale, un groupe de danse sur Yssingaux, les danses folkloriques avec Bernard Robert sur Tence...



MR ET MME ANBAR, ALLÉE DES JARDINS

« Nous sommes arrivés au Mazet le 6 décembre 2017. Nous venons de Turquie, où nous étions réfugiés depuis 2013, quand nous avons été obligés de fuir Alep en Syrie. Nous avons une bonne vie en Syrie, avant la guerre et les malheurs, j'avais mon entreprise et je gagnais bien ma vie. La vie à Alep était douce. Nous avons perdu 2 petits garçons dans les bombardements.

Nous n'avons pas choisi de venir en France, encore moins au Mazet. On nous a juste dit : c'est un petit village au milieu de la France.

Mais nous sommes bien ici maintenant. Nos deux enfants : Mohamed-Nour et Abdurahmann, et leur petit frère qui va naître en juillet, vont avoir des vies paisibles ici. Nour et Abdu vont à l'école. Ils apprennent le français, ils se font des amis, ils jouent au centre de loisirs.

Nous souhaitons rester au Mazet. Ici il y a des personnes qui nous aident et cela fait comme une nouvelle famille pour nous, car notre famille est restée en Syrie ou dispersée (en Turquie, Irak, Allemagne...) le Mazet est un village de paix. J'espère trouver rapidement du travail, c'est pour moi la meilleure façon de s'intégrer. Mon métier est soudeur et j'ai de l'expérience mais je suis prêt à étudier d'autres propositions. »



MR ET MME BAYLE, VILLAGE DU RIOU

« Nous sommes heureux d'avoir intégré un petit village où les gens demeurent accessibles, ici tout est plus facile, et c'est vivant. On recherchait aussi la fraîcheur, l'altitude, et surtout une vie à la campagne. La maison Aulagnier que nous avons achetée est fonctionnelle et nous disposons d'un espace important autour de la maison, c'est appréciable quand on a une grande famille: Louis (8 ans), Martin (4 ans ½) Hugo (2 ans ½) et Albane (deux mois). »

Installés dans notre commune depuis 2016, ils arrivent de Lapte, mais ils ont des attaches dans la région tant du côté d'Araules que de celui de Saint-Jeures. Locataires à Lapte ils ont eut le projet de chercher une maison pour s'installer plus commodément. Au départ ils avaient limité leur recherche à un périmètre de 15km autour d'Yssingeaux. Le Mazet était à la limite mais ils se sont vite rendus compte à l'usage que la commune disposait de tous les services dont ils avaient besoins sans avoir à se déplacer (commerces, docteur, pharmacie, école, crèche..) et que ce choix était judicieux. Vincent travaille à Dunières tandis qu'Anaïs est en congé maternité, le quatrième enfant du couple n'a que deux mois...Ils trouvent que la crèche intégrée à l'école est une formule intéressante qui limite les trajets des parents tout en facilitant l'intégration des futurs élèves. C'est d'ailleurs aussi grâce à l'école que leur intégration s'est bien passée, tout de suite des liens ont été tissés avec d'autres familles, comme Monsieur et Madame Pouix, au cours des réunions scolaires. Le contact avec les enseignants est facile, l'école fait beaucoup de choses, les enfants sont heureux d'y aller. Et puis les deux grands ont intégré le club de foot « Mazet-Chambon » et de nouveaux liens ont ainsi été tissés. Mais il ne faut pas oublier les voisins, l'agence qui a vendu la maison a organisé un apéritif pour mieux les connaître, Vincent et Anaïs ont beaucoup apprécié et ont profité de l'occasion pour inviter aussi les acteurs de leur projet d'installation (artisans, amis).



© Jean Marc Vidal

CHAMBON DANSE À LA SALLE DU CALIBERT

Dès juin 2017, le bureau de l'association avait choisi la salle du Calibert pour le gala 2018 et retenu la date auprès de la mairie.

Ses professeurs et responsables sont venues la visiter en février. Nous avons échangé très cordialement avec Gilbert Ruel et fait des propositions sur des détails pratiques de fonctionnement. L'inauguration, nous l'a livrée lumineuse, prête à accueillir nos élèves pour présenter le meilleur de leur travail. Un quart d'entre eux résident au Mazet et vous les aurez certainement reconnus lors de notre gala annuel des 22 et 23 juin derniers.

CHAMBON DANSE propose aux enfants, ados et adultes des cours de danse classique, de modern jazz, tous niveaux, ainsi qu'un éveil à la danse à partir de 4 ans. Pour garder forme et souplesse, rejoignez 4 cours adultes d'étirements et renfort musculaire, dans un esprit de détente où chacun trouve son rythme avec un travail en alternance au sol, à la barre ou sur ballon, le tout dans un esprit de convivialité.

Salle de danse 6 rue des Ecoles - Le Chambon-sur-Lignon
Renseignements : Hélène 06 63 65 17 34
chambondanse@gmail.com

Transcription de décès

Dorénavant les personnes décédées en maison de retraite seront portées sur l'état civil récapitulatif figurant dans le bulletin municipal du Mazet de fin d'année dès lors que leur dernière demeure familiale se situait sur la commune du Mazet. C'est ainsi qu'en 2017, des personnes se sont étonnées de ne pas trouver mention des décès de Raymond NEBOIT qui a toujours vécu dans la commune et de Esther MOULIN de la rue du Lizieux.

Nous invitons désormais les familles à signaler en Mairie les décès de leurs proches qui se trouveraient dans ce cas.

DECHETTERIE MOBILE

Dans votre commune,
 les samedis 25 août,
 1^{er} et 8 septembre 2018

Pour quels déchets ?

- La ferraille
- Les encombrants
- L'électroménager
- Le carton
- Le plastique

LA DECHETTERIE MOBILE EST UN SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS

Ne seront pas pris en charge :

- Les ordures ménagères
- Les gravats
- Les déchets verts
- Les déchets professionnels et agricoles
- Les pneus

• LE MAS DE TENCE

Parking Salle du Belvédère
 Samedi 25 août de 9h à 12h

• CHENEREILLES

Route de Pélissac
 (vers ancienne discothèque)
 Samedi 25 août de 14h à 17h

• LE MAZET ST-VOY

ZA de la Mion
 Samedi 1^{er} septembre de 9h à 16h

• SAINT-JEURES

Vers Chaufferie au-dessus du terrain
 de foot
 Samedi 8 septembre de 9h à 16h

TRI DU HAUT-LIGNON à

**Gardailhac à Tence récupère tous ces
 déchets toute l'année.**

Pour plus de renseignements :

Communauté de Communes du
 Haut-Lignon
 13, rue des Ecoles - 43190 Tence
 04 71 59 87 63
 cc.hautlignon@wanadoo.fr
 www.cc-hautlignon.fr



RAID - HANDI 4X4 LES 18 & 19 MAI 2019 LE MAZET ST VOY & AROL AU SERVICE DES HANDICAPÉS

« AROL c'est aussi HANDI 4X4 , une aventure humaine depuis 2006 avec près de 150 participants pour un week-end de dépaysement, de décontraction et de convivialité. Une très belle initiative permettant à des adhérents handicapés de découvrir des parcours et des paysages qui leur sont d'ordinaire inaccessibles. Ce sont Luc ALPHAND et Bruno SABY qui sont venus participer à cette nouvelle initiative. Cette aventure s'est arrêtée en 2010 mais elle pourrait bien connaître de nouveau le jour bien prochainement... »

Interview donné en 2016 pour le Bulletin Municipal du Mazet St Voy - Paul DELEAGE

Le projet a mûri et aujourd'hui nous avons pris date pour cet événement.

Un nouveau départ, un nouvel élan :

les 18 et 19 mai 2019 sur la Commune du Mazet St Voy

Nous sommes à la recherche de partenariats afin de pouvoir donner naissance à ce nouveau projet. Grâce au mécénat, les partenaires permettront, par leur générosité et leur compréhension de donner beaucoup de bonheur à tous nos amis copilotes moins valides, à pouvoir transformer leurs contraintes, et à découvrir pendant ces 2 jours une véritable aventure humaine.

Cette aventure est une promesse : rires complices, larmes au fond des yeux, tapes amicales dans le dos, déjeuners sympas pris sur le coin d'une table, pique-nique dans un carré de verdure, moments toujours très conviviaux.

Cette aventure proposée est pour eux « Un combat contre le handicap » ; n'oublions pas les côtés « culturel, découverte, écologiste et sportif » qui resteront dans leur esprit.

Les participants quels qu'ils soient sont tous bénévoles.

Leur démarche permet d'affirmer qu'ils s'impliquent dans une Ecole de la Vie, puisqu'elle ouvre la rencontre de deux Mondes, les personnes à mobilité peu ou prou réduite, et les personnes valides.

Nous mettons tout en œuvre pour que la 5^{ème} édition voit le jour et soit certainement encore plus forte et volontaire.

Nous vous proposons d'ores et déjà de postuler à cet événement afin que nous puissions organiser une rencontre et vous présenter toutes les modalités.

Contacts

AROL - Aventure Raid Organisation Loisirs
<http://arol4x4.over-blog.com/>

**Chantal RUSSIER - Patrick ROUX et
Vanessa FERRIER - Mairie du Mazet St Voy**



L'ACCÈS WIFI 43 MAINTENANT DISPONIBLE POUR TOUS AU CŒUR DU BOURG

WIFI43 est un service public à l'initiative du département, en partenariat avec toutes les communes qui le souhaitent.

Depuis ce printemps, une borne a été installée en mairie. Elle permet à toute personne d'accéder à internet gratuitement et sans limite. Ce service garantit un accès sécurisé. Il suffit aux utilisateurs de s'identifier une première fois avec leur adresse mail, un mot de passe de leur choix et d'accepter les conditions générales. Une fois identifiés, ils peuvent bénéficier de ce service dans toute la Haute-Loire. La couverture du Bourg comprend le centre du village plus toutes les salles de la mairie (bibliothèque et salle des fêtes comprises). Ce nouveau service s'adresse donc à tous les habitants de la commune, aux touristes de passage mais aussi aux intervenants dans les réunions qui se tiennent dans le bâtiment municipal. La salle du Calibert sera prochainement couverte par ce réseau.



LE LOTO DE L'ÉCOLE ET DU FOOT

Le 25 mars a été organisé à la Costette le traditionnel lotto de deux associations réunies pour la bonne cause : Parents d'Elèves de l'École du Mazet et Association Sportive Mazet-Chambon.

De nombreux lots d'une valeur totale de plus de 1500€ attendaient les plus chanceux. Le succès était au rendez-vous et un remerciement tout particulier doit être adressé aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la bonne marche de cette manifestation, qui mêle sport et éducation...

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Les 16 et 17 juin a eu lieu le Tournoi des 5 nations de pêche à la mouche.

Pour la première fois, ce tournoi s'est déroulé en France et plus particulièrement en Haute-Loire. Le Mazet St Voy abrite lui aussi un environnement exceptionnel et favorable au déroulement de cette compétition. Le site des Moulins du Bouchat a donc été retenu pour cet événement. Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir des pêcheurs d'Irlande, d'Écosse, d'Angleterre et aussi de France.

Une très belle aventure qui nous a permis de faire découvrir notre région.



PLAN D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Après la mise en place du plan d'adressage du bourg du Mazet et des lotissements de Surnette et de la Petite Roche en 2014, le conseil municipal souhaite l'étendre à l'ensemble de la commune pour répondre aux normes en vigueur.

Cette nouvelle adresse garantit l'accessibilité aux services de secours, la connexion à la fibre optique, la reconnaissance GPS, la distribution du courrier, les commandes sur internet, la livraison des colis et bien d'autres nouveaux services.

Pour cela une signalétique sera installée. Des noms de rues, d'impasses, de chemins sont à identifier, à créer, ainsi qu'une numérotation pour chaque habitation. Toutes les idées seront les bienvenues pour la dénomination des rues dans les villages. Merci de les faire connaître en

mairie en précisant le ou les villages concernés. Une fois ce travail effectué, chaque foyer recevra un document officiel, le certificat d'adresse. Chacun devra alors veiller à communiquer sa nouvelle adresse à l'ensemble de ses correspondants : employeur, banque, impôts, CPAM, CAF, assurances, mutuelle, EDF... Restera alors aux propriétaires la pose des numéros de la maison qui devra être visible de la voie publique.

Rappel

Des plaques de numérotation de rue du bourg, des lotissements de Surnette et de la Petite Roche n'ont toujours pas été récupérées par les propriétaires ou locataires en mairie.

Merci de bien vouloir les récupérer à l'aide du certificat d'adressage envoyé en 2014 ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les plaques devront être visibles de la voie publique.

NE MANQUEZ PAS

• Le 14 juillet à 17h30

Editions du Roure « Communac »
43700 Pagnac
Présentation du tome 2 des Guerres de religion entre Velay et Vivarais (1574/1589) par l'auteur Alain Debard.
Salle de la mairie, entrée libre.
L'auteur dédicacera son ouvrage.

• Les Lectures sous l'Arbre

La XXVII^e édition des Lectures sous l'arbre, festival de poésie et littérature contemporaines, aura lieu du dimanche 19 au samedi 25 août sur le Plateau Vivarais-Lignon, entre Ardèche et Haute-Loire. La programmation de cette année met à l'honneur l'Iran, l'artiste Alexandre Hollan et les éditions du Castor Astral. En pleine nature, une semaine riche et détendue autour de la poésie où nous aurons le plaisir d'accueillir cette année de nombreux invités dont : Marie Cosnay, Antoine Emaz, Shadi Fathi, Denis Lavant, Clotilde Mollet, Hervé Pierre de la Comédie-Française, Marc Roger et Rezâ Sâdeghpour...

• AU CALIBERT il y en a pour tout les goûts : Le 14 août avec Chris Evans

De l'Olympia au Golf-Drouot, de disques vinyles en CDs, c'est le parcours sans concessions d'un passionné de Rock et de Chanson. En marge des modes éphémères, Chris Evans est apprécié du grand public, du vrai, de celui qu'il rencontre lors de ses nombreux concerts en France et à l'étranger.

Pour cela, il nous entraîne dans un tour de chant entièrement consacré aux années 60-70, revisitant les classiques du Rock'n'roll, les années « yéyés » avec le Twist et le Madison, sans oublier les fabuleux Slows qui faisaient le bonheur des surprises-parties.

Incontestablement, Chris Evans prend beaucoup de plaisir à se promener sur ces airs entraînants qui éveillent inévitablement en nous une cascade de souvenirs, souvenirs !

• Le 28 août avec le Festival Musique en Vivarais-Lignon : IL DELIRIO FANTASTICO

L'ensemble il delirio fantastico est un groupe de jeunes musiciens spécialisés dans la musique baroque et le jeu sur instruments anciens, fondé en 2009 par le claveciniste Vincent Bernhardt. Il est constitué d'anciens étudiants de grands conservatoires européens (CNSMD de Lyon, CNSMD de Paris, Schola Cantorum de Bâle, Hochschule für Musik Freiburg). Le premier album d'il delirio fantastico, sorti en 2017, a remporté un « CHOC » de Classica !



LE CLUB DE SCRABBLE

Le club compte 29 inscrites. Petit changement dans nos rendez vous hebdomadaires : depuis le début de l'année 2018, nous nous retrouvons à la Résidence du Lizieux où Claudine a la gentillesse de nous accueillir tous les jeudis de 14h30 à 17h30. Et nous sommes heureuses de « scrabbliser » dans une salle claire et beaucoup moins exigüe que la bibliothèque. Quand ce bulletin municipal paraîtra, nous aurons déjà fait notre sortie de fin d'année : cette année nous irons à Sainte Croix en Jarez où nous déjeunerons face à la Chartreuse. Et après avoir visité ce charmant village, nous nous rendrons pour l'après midi au Zoo de St Martin la Plaine . Nous participerons également au défilé de la foire du terroir mais chut ! le secret est bien gardé ! Après la pause estivale, nous nous retrouverons en septembre. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre. Bel été à tous.



GRAINES DE CHANT

Depuis 6 ans maintenant, l'association Graines de Chant propose chaque mardi soir les Ateliers Oser Sa Voix. Pour le plaisir d'explorer sa voix, de la (re) découvrir, de la (re)développer à travers le chant. Nul besoin de « connaître la musique », l'apprentissage de polyphonies simples, basé sur l'écoute, se fait en douceur et permet de savourer l'harmonie des voix dans une ambiance créative et joyeuse. Le mardi 19 juin, les participant-e-s de l'atelier 2017-2018 partageront leur plaisir lors d'un « concert artisanal » dans la magnifique chapelle du Mazet Saint Voy.

Bienvenue pour découvrir ces ateliers à la rentrée d'octobre 2018, même si vous croyez ne pas « savoir ou pouvoir » chanter, la belle surprise est toujours au rendez-vous !

Contact :
Corinne 06 67 92 43 31.
www.bienetreauxchenes.com



LES DAUPHINS DU PLATEAU

Cette année a vu une nette augmentation des inscriptions, en effet 52 adhérents, de 5 ans à adultes, ont fréquenté le bassin de la piscine école.

Thomas Portefaix, maître-nageur diplômé, accompagne les enfants dans leurs apprentissages. Les plus petits ont découvert l'eau de façon ludique. Les deux groupes suivants ont fait l'apprentissage de la nage avec, puis sans matériel. Les plus grands quant à eux se sont initiés à de nouvelles activités aquatiques, tel que la nage avec

palme, ainsi que le waterpolo. Les ados et les adultes se sont perfectionnés grâce aux conseils de Thomas, dans la convivialité et la détente étaient de mise.

L'implication de chacun, a permis encore cette année à notre association de fonctionner d'une façon satisfaisante et nous voulons vous en remercier.

Reprise des cours le mercredi en septembre 2018. Nous vous attendons nombreux ! Et en attendant Bonnes vacances !

Contact :
Associationlesdauphinsduplateau
@laposte.net
Maison des Bretchs
43400 Le Chambon-sur-Lignon



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Encore une belle année de passée avec de nombreux événements qui ont rythmé la vie de l'école et mobilisé enseignants, enfants et parents autour de beaux projets et de moments de partage.

En ce début d'année, nous avons pu nous retrouver autour :

- Du carnaval le 22 mars qui était riche en couleur avec les déguisements, le goûter, les décors et les confettis offerts par l'association. L'équipe enseignante s'est également bien investie en confectionnant leur costume en suivant le thème de « l'éco-label ».
- Du super loto qui a encore remporté un véritable succès ; Il nous faudra être à la hauteur l'an prochain pour l'édition 2019 qui sera la 20^{ème} et promet déjà de grands moments.
- La vente des chocolats de Pâques en partenariat avec Jeff de Bruges du Puy qui a été portée entièrement par Clémentine TERRIEN.
- Des 2 ventes de pizzas organisées par Elodie AROD et Valérie NOUVET en février et juin en partenariat avec « la Paillote » du Chambon sur Lignon.

Grace à l'investissement de tous et la participation financière de l'association (transports, matériel ou autre...), les enfants ont pu profiter d'une année riche en découvertes.

Au menu :

- 1 Sortie à la fête du Roi l'oiseau au Puy pour toute l'école en septembre.
- 4 sorties aux Estables pour découvrir ou se perfectionner en ski de fond.
- Du matériel neuf pour l'accueil du matin.
- L'investissement dans des séries de livres pour les primaires.
- Un voyage scolaire à la volerie du Forez à Marcilly le Chatel en mai pour tous les élèves.
- Une sortie au Collège du Lignon pour rencontrer la comédie de St Etienne.
- L'intervention de l'illustratrice ARMELLE DROUIN dans toute les classes.

Lors du spectacle des TAPS le 1er Juin et celui de l'école le 15 juin, nous avons pu voir nos artistes à l'œuvre au Calibert. Merci à l'équipe des TAPS, Céline RITTON et à l'équipe enseignante pour leur professionnalisme et investissement.

N'oubliez pas LE SARRASSOU le 4 août.

Merci à tous.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et tous !



UNE PAROISSE RURALE

Le dernier Synode de Valence a mis dans ses orientations : « Développer la complémentarité entre l'urbain et le rural » question qui se pose aussi à notre société.

La première chose qui caractérise notre paroisse rurale est son implantation dans, mais surtout autour, d'un village de moins de mille habitants. La paroisse du Mazet, qui compte plus de 300 familles protestantes connues possède 4 temples. Les 300 familles se répartissent sur 6 communes : Le Mazet à forte majorité protestante, mais aussi 5 autres communes à forte majorité catholique (St jeures, Araules, Fay, les Vastres, Champclausse).

Le milieu n'a de rural que l'habitat car le nombre d'agriculteurs est faible suite aux nombreux regroupements. L'activité salariale est significative au Mazet plus d'une centaine de salariés dans des entreprises de 20

à 50 personnes. L'artisanat du bâtiment, les activités commerciales, l'aide à la personne complètent l'emploi sur le plateau. On doit préciser, qu'environ 50 % des habitations sont des résidences secondaires occupées en été et pendant les vacances scolaires, **ce qui se traduit pour notre paroisse par 3 cultes chaque dimanche en Juillet/ Août.**

Comment Vie- ton dans la paroisse et quelles activités ?

Aujourd'hui le problème le plus crucial de notre paroisse est la longueur de la vacance pastorale déjà 3 ans. Le conseil presbytéral du Mazet Saint-Voy se compose aujourd'hui de 15 conseillers dont 6 nouveaux, Il assure la responsabilité et la gestion matérielle et spirituelle de la communauté.

On y retrouve toutes les activités d'une paroisse. Enseignement aux jeunes, cultes, réunions de quartier et de prière. Nous avons des relations œcuméniques régulières avec les autres communautés protestantes, évangéliques et catholiques au



travers du Conseil Œcuménique de Haute-Loire.

Une activité d'ouverture vers la société civile : participation de paroissiens aux associations caritatives (accueil de migrants), mais aussi à travers des activités telles que Favea, marché de Noël, sans oublier les expositions, les conférences souvent en partenariat avec la mairie et la société d'histoire de la montagne ou le consistoire de la montagne. En résumé, une paroisse rurale comme le Mazet c'est en plus une qualité de vie (Pas de bouchons, moins de pollution....) mais aussi et surtout toutes les activités paroissiales tout au long de l'année dans nos différents lieux de culte.

Pour terminer, on peut aussi souligner la fidélité des paroissiens de ce terroir de tradition protestante.

Alors à très bientôt au Mazet

FOOT MAZET-CHAMBON



Depuis avril, l'A.S. Mazet-Chambon a mis en place une opération de promotion du foot pour les enfants filles ou garçons avec les rendez-vous suivants :

- 31 mars, 7 avril, 9 et 23 juin : Séances de baby-football mixte au Chambon pour les 3-6 ans
- 21 avril : Participation au rassemblement 100% féminin au Puy pour les 5-11 ans proposé par le district de la Haute-Loire de football
- 12 mai : « Mie Caline's Cup » Rassemblement 100% féminin au Puy pour les 5-11 ans proposé par Le Puy Foot 43
- 2, 16, 23, 30 mai : Séances d'entraînement pour les 5-11 ans + participation au tournoi féminin de St Christophe-sur-Dolaison le 26 mai pour les 10-11 ans avec les féminines de l'U.S.S.L. (Yssingaux/St Maurice)
- 3 juin : Participation au « FestiCaf », rassemblement régional 100% féminin à Cournon d'Auvergne pour les

5-11 ans proposé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football.

- 30 juin, 7, 21 et 28 juillet : « Mois du foot féminin » au Chambon pour toutes les catégories d'âge avec la participation d'Elsa Chany (joueuse au Puy Foot 43)
- 2 juin : « Tournoi A.S.M.C. Kid's » au Chambon mixte pour les 5-11 ans

L'opération se poursuivra du 20 au 31 août avec le traditionnel stage de découverte et de perfectionnement organisé au Chambon pour toutes les catégories d'âges. Les entraînements réguliers recommenceront en septembre.

Les inscriptions pour le stage ou pour la saison 2018-2018 sont ouvertes dès à présents auprès de Laurent Poyet (Président de l'A.S.M.C.) 06-80-93-24-94, Laurent Digonnet (secrétaire) 06-30-48-55-94 ou tout dirigeant du club.

Avis aux associations

A l'orée de la saison estivale riche en événements, il est demandé à toutes les associations de bien vouloir respecter strictement les dispositions suivantes pour faciliter le travail des employés municipaux, très sollicités, et l'utilisation du matériel, désormais géré par un logiciel installé au secrétariat de Mairie.

- RESERVATION IMPERATIVE LE PLUS TOT POSSIBLE (au minimum 15 jours)
- RESERVATION EFFECTUEE EN UNE SEULE FOIS PAR UN SEUL INTERLOCUTEUR PAR ASSOCIATION

- LES CLES DOIVENT ETRE REMISES EN MAIRIE DES LA FIN DE LA MANIFESTATION POUR EVITER LES RECHERCHES CHRONOPHAGES DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Merci de votre compréhension et bonne saison à tous.

Bernard COTTE

CHAPELLE EVANGÉLIQUE DU RIOU

Quelques événements ont marqué notre communauté ou vont marquer notre communauté prochainement :

Outre les activités régulières de notre communauté, nous avons été participants aux différentes manifestations proposées par l'Alliance pour l'Évangile sur le Plateau (AEP) : semaine de prière pour l'unité en janvier ou plus récemment une célébration œcuménique au temple du Mazet ou encore participation à l'organisation d'un merveilleux concert du Collectif Cieux Ouverts, avec Samuel Olivier à la Salle du Garay.

Des projets sont en cours de préparation n'hésitez pas à venir nous suivre sur notre site internet : eelriou.wixsite.com/lachapelleduriou. Vous y découvrirez nos activités et celles en préparation.

Une ouverture vers d'autres communautés présentes sur le Plateau :

Nos jeunes ont continué à rencontrer d'autres communautés du Plateau. Après l'EPU de St Agrève en mars 2017, puis l'Assemblée des Frères de la Mion en novembre 2017, c'est la communauté Catholique du Chambon sur Lignon qui les a accueillis en mars, le temps d'une messe.

C'est toujours à chaque fois l'occasion d'échanges chaleureux et enrichissants pour chacun. Cette belle expérience est très appréciée de nos jeunes qui souhaitent continuer à découvrir, l'année prochaine, la grande richesse de nos frères et sœurs en Christ que nous côtoyons sur le Plateau.

Il y a aussi le groupe des BaRIOUdeurs :

Une vingtaine d'enfants, pour moitié de l'église et pour moitié des amis des enfants, toujours assidus

depuis le début de nos rencontres, se retrouvent une fois par mois les samedis après-midi.

Deux journées ont marqué particulièrement l'année 2018 !

- D'abord, le « Comité olympique des BaRIOUdeurs » a eu l'honneur d'organiser les jeux olympiques d'hiver



à domicile, au Riou ! Comme de vrais champions, les jeunes athlètes se sont illustrés au cours d'épreuves de luge, de hockey sur neige, de biathlon, de Snow bike....

L'important comme chacun sait étant de participer et s'amuser.

- Puis, lors d'une sortie à la journée, les enfants ont eu l'occasion de faire une randonnée avec des ânes. Ils ont pu apprécier ces animaux et leur donner des soins en fin de journée.

Toutes les rencontres sont aussi propices aux grands jeux, aux travaux manuels, aux services à la personne... Elles sont également l'occasion d'aborder avec les enfants des thèmes comme la prise d'initiatives, l'engagement et le fait d'être des « consommes-acteurs » ! Elles se terminent par un goûter préparé par les enfants sur la base du volontariat et par un moment de discussion autour de la Bible sur des sujets de leur quotidien.

L'année sera clôturée en juin par un WE sous tentes.

Pour plus de renseignements sur les activités des BaRIOUdeurs, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : Elodie.arod@orange.fr



Contact

Multi-accueil Les Pitchounets
1 rue des Ecoles - 43520 Le Mazet St Voy
04 71 65 06 22 - crechelespitchounets@orange.fr
Blog : <http://crechelespitchounets.jimdo.com/>
Facebook : Creche Les Pitchounets
Présidente : Claire Charlemagne 06 77 18 74 79

MULTI-ACCUEIL « LES PITCHOUNETS »

Le multi-accueil « Les Pitchounets » est à gestion associative. Sous le terme multi-accueil, nous regroupons les notions de crèche, halte-garderie, accueil périscolaire en accueil régulier ou occasionnel.

Une équipe pluridisciplinaire accueille chaque jour 11 enfants de 0 à la veille de leurs 6 ans. La structure est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h sauf au mois d'août, les jours fériés et entre Noël et le jour de l'an.

L'inscription des enfants se fait sur place lors d'un RDV avec la directrice (04 71 65 06 22). Etant donné le grand nombre de demandes, il faut se manifester au plus tard en mars pour la rentrée de septembre suivante ou en septembre pour la

rentrée de janvier suivante. Ne tardez pas !

Depuis plusieurs années, nous observons que la gestion associative s'essouffle car elle est uniquement parentale actuellement. Les familles n'ont pas toujours de temps disponible en plus de leur emploi. Nous avons alors décidé d'ouvrir la gestion à tout bénévole (pas forcément parent de la structure), à toute personne motivée pour s'investir dans la vie de la crèche et venir en soutien de la directrice.

Notre projet pédagogique est disponible à la crèche. N'hésitez pas à venir le consulter sur place et à nous rencontrer.

Bel été à tous !

Claire Charlemagne, présidente

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBAT- TANTS DU MAZET

Les anciens combattants du Mazet viennent de perdre leur porte-drapeau, en la personne de Jean de Bayle.

Jean de Bayle nous a quittés fin avril 2018. Comme tous ceux de sa génération, à l'âge de vingt ans, il avait été appelé à servir la France en Afrique du Nord et lui plus particulièrement en Algérie dans la région de Tiaret. Depuis plus de vingt ans, il était



notre porte-drapeau, il avait remplacé à l'époque Paul Ferrier, ancien combattant 39/45.

Représentant la section dans les congrès départementaux et dans les cérémonies commémoratives, il méritait amplement plusieurs distinctions décernées par le préfet mais dans sa modestie, il n'avait jamais voulu qu'on en fasse la demande.

Au sein de notre association, étant de

moins en moins nombreux et d'un certain âge, il nous était difficile de trouver un nouveau porte-drapeau. L'Office National des Anciens Combattants, nous a précisé qu'il était possible de

prendre quelqu'un de jeune, même s'il n'appartenait pas au monde combattant.

Stéphane Colombet, employé municipal et pompier a été contacté. Il a bien voulu répondre à notre demande. Nous le remercions bien vivement de prendre la relève dans cette nouvelle mission qui lui est confiée.

Le Bureau.

SAINT-VOY DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Le 29 octobre 2017, François Boulet, nous a fait revivre au Temple du Mazet « 500 ans de la Montagne Refuge ». Cet été l'association « Environnement et Patrimoine du Mazet » proposera son exposition annuelle sur le thème « Les artisans et la construction du Temple au XIX^{ème} siècle ».

Ces deux événements nous conduisent à mettre en lumière les changements qui ont influencé durablement la vie de notre commune à la fin du XVIII^{ème} siècle et dans la première moitié de XIX^{ème} siècle que ce soit d'un point de vue administratif ou de la vie religieuse.

D'abord sur le plan administratif, nous évoquerons trois décisions qui ont conduit à la mise en place d'une organisation qui perdure de nos jours et qui nous permet de connaître la vie de nos ancêtres à cette époque.

ETAT-CIVIL

L'état civil a été instauré lors de la Révolution française, par le décret de l'Assemblée législative du **20 septembre 1792**. Seuls les registres municipaux feront foi en justice, en même temps que les tables décennales. La loi stipule que la déclaration des décès soit faite dans les 24 heures.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de population de 1801 préparé par Lucien Bonaparte et Jean-Antoine Chaptal a été le point de départ d'une série de recensements effectués – avec plus ou moins de régularité – tous les cinq ans jusqu'en 1946.

En Haute-Loire, les premiers recensements qui datent de **1806** ne sont pas nominatifs et se présentent sous la forme de synthèses comprenant le nombre total d'habitants par village composant une commune.

Pour la majorité des communes du département, les listes nominatives communales débutent en **1846**.

PLAN CADASTRAL

L'année 1791 verra la création d'un **Bureau du Cadastre** le **5 octobre 1791**

et la création de la contribution foncière par la loi du 23 novembre – 1^{er} décembre 1791. L'article 1^{er} précise que « l'assiette de la contribution foncière sera répartie par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés foncières à raison de leur revenu net ». La loi de finances du **15 septembre 1807** est à l'origine du cadastre parcellaire français, appelé **Cadastre Napoléonien** ou encore **Ancien Cadastre**. Ces deux appellations sont encore usitées. Pour la commune de Saint-Voy il est réalisé en 1830 et 1831.

Sur le plan religieux nous reprendrons avec l'autorisation de Mr François Boulet une partie de son exposé : « *La Révolution française apparaît comme une période bénéfique aux protestants: article X de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, biens du clergé achetés par les bourgeois, mais avec des limites, notamment sous la Terreur déchristianisatrice aidant.*

Puis vient l'ordre du consul Bonaparte. Le concordat du 18 Germinal an X (7 avril 1802) est appliqué aux non-catholiques: l'Eglise consistoriale de Saint-Voy créée le 4 messidor an XIII (23 juin 1805) en Haute-Loire, puis en avril 1844, celle de Saint-Agrève détachée de celle de Lamastre en Ardèche, organisent la vie religieuse officielle réformée avec l'Etat directement, via les notables, les membres les plus riches ou imposés des bourgs de la Montagne.

La description du sous-préfet d'Yssingeaux Georges Eugène



Hausmann en 1832 montre tout l'état d'esprit particulariste du « pays », avec des coreligionnaires « un peu bien sauvages » sur la montagne-refuge avec son « profond ressentiment des « dragonnades ».

Les protestants de la Haute-Loire sont découverts par le sous-préfet d'Yssingeaux, alors que le conseiller Portais les a oubliés :

9603 protestants sont recensés en 1814, au cours d'une première statistique : 2500 à Saint-Voy, 2500 au Chambon, 1000 aux Vastres (+90%).



Le 21 août 1820

Procès-verbal d'adjudication
En conséquence, le Sous-préfet,
de l'avis du Consistoire a déclaré
que le sieur Picot Jean Claude du
Pin, commune du Chambon est et
demeure définitivement adjudicataire
moyennant la somme de treize mille six
cent vingt-cinq francs ;

Suivent les signatures

Le Sous-Préfet : de Bonnaire

L'adjudicataire : Picot

L'Ingénieur ordinaire des Ponts et
Chaussées : Morin

Le secrétaire : Gibert

Les membres du Consistoire :
Laroue, Sabatier, Blachon, Picot,
Debar, Pelissier,

Bougade-Dulac second pasteur



Le 19 novembre 1822 : Attestation finale de l'Ingénieur Morin

« Je soussigné Ingénieur des Ponts
et Chaussées certifie que le sieur
Jean Claude Picot, entrepreneur
du temple du Mazet, demeurant au
village du Pin, Cne du Chambon de
Tence a fait construire ce temple
assez bien.

Au Puy le 19 novembre 1822 Morin »

De nombreuses difficultés suivirent,
nous vous invitons à venir découvrir
le contexte de la construction
du Temple de Saint-Voy lors de
l'exposition qui se tiendra salle de la
Mairie du 9 au 18 août 2018.

Une première « carte topographique de
l'église consistoriale de Saint-Voy » est
dessinée dans les années 1800/1805,
elle a été trouvée récemment aux
Archives Nationales par l'historien
François Boulet.

Mais l'Eglise consistoriale de Saint-
Voy apparaît trop liée au gouvernement
et avec l'esprit rationaliste : pour
d'aucuns ici, l'Eglise pactise avec
« l'impure Babylone ».
Un « Réveil » naît ».

Le 28 octobre 1816, le Consistoire se
réunit à Fomourette sur la demande
du Sous-préfet d'Yssingeaux, ce

dernier informe que le gouvernement
participera à la construction des
temples.

Le 22 mars 1817 le Consistoire prit
la décision suivante : deux édifices
seraient construits, l'un au Mazet,
l'autre au Chambon.

Le 29 octobre 1819 à la demande des
pouvoirs publics, des contributions
sont demandées à tous les chefs de
familles contribuables, en journées
d'hommes et corvées de bestiaux.

Armand DEBARD pour l'Association
Environnement et Patrimoine du Mazet



LE MAZET-SAINT-VOY

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38

mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com